

# CURRICULUM VITAE

**Nom :** Lecoq-Pujade

**Prénom :** Benjamin

**Date et lieu de naissance :** 3 décembre 1990 à Rennes (35)

**Adresse électronique :** benjamin.lecoq-pujade@univ-lyon3.fr



## FORMATION UNIVERSITAIRE

---

**2020 – Qualification aux fonctions de maître de conférences en droit public (02) et en histoire du droit (03)**

**2013-2019 – Doctorat en droit public**

**Thèse :** *La naissance de l'autorité de la représentation nationale en droit constitutionnel français (1789-1794)*, 22 novembre 2019 ; autorisation de reproduction en l'état et proposition à l'obtention d'un prix.

**Directeurs de thèse :** Messieurs les professeurs Philippe BLACHER (Univ. Jean Moulin Lyon III) et Stéphane CAPORAL-GRECO (Univ. Jean Monnet Saint-Étienne).

**Membres du jury :** Mesdames les professeurs Céline ROYNIER (Univ. de Cergy, *présidente*) et Cécile GUERIN-BARGUES (Univ. Paris II Panthéon-Assas, *rapporteur*), Messieurs le professeur Alain LAQUIEZE (Univ. Paris V René Descartes, *rapporteur*), Monsieur le professeur émérite Michel VERPEAUX (Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne, *suffragant*) et Monsieur le directeur de recherche Lucien JAUME (Sciences Po Paris, *suffragant*).

**Prix de thèse :** Prix de thèse 2019 des éditions Dalloz ; Prix de thèse 2019 de l'Université Jean Moulin Lyon 3, catégorie Droit (*ex aequo*).

**Publication :** Éd. Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », vol. 207 (avril 2021).

**2012-2013 – Master 2 (recherche) en droit public fondamental**, Univ. Jean Moulin Lyon III

**Mémoire de recherche :** *La légitimité parlementaire dans les débats de l'Assemblée constituante* (mai-septembre 1789), sous la direction de Monsieur le professeur CAPORAL-GRECO (Univ. Jean Monnet Saint-Étienne).

**2011-2012 – Master 1 en droit public général**, Univ. Jean Moulin Lyon III

**2008-2011 – Licence en droit**, Univ. Paris II Panthéon-Assas

## FONCTIONS

---

Depuis 2021 – **Maître de conférences en droit public**, Univ. Jean Moulin Lyon III

Janvier 2020-mars 2021 – **Enseignant vacataire**, Institut catholique de Lyon

2018-2019 – **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**, Univ. Jean Moulin Lyon III

2016-2017 – **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**, Univ. Jean Monnet Saint-Étienne

2014-2016 – **Doctorant contractuel chargé d'enseignement**, Univ. Jean Moulin Lyon III

## ACTIVITES DE RECHERCHE

---

### I – Activités individuelles

#### A – Ouvrages

1. *La naissance de l'autorité de la représentation nationale en droit constitutionnel français (1789-1794)*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de Thèses », vol. 207, 2021
2. *Travaux dirigés de droit constitutionnel*, en collaboration avec Ph. Blachère et A. Manougian, Paris, LexisNexis, coll. « Objectif Droit TD », 3<sup>ème</sup> éd., 2021 (à paraître)

#### B – Mémoire de recherche

3. *La légitimité parlementaire dans les débats de l'Assemblée constituante (mai-septembre 1789)*, Mémoire M2 Lyon III, dir. Pr. S. Caporal-Greco, 2013, 150 p.

#### C – Articles

4. « De la sécularisation des biens du Clergé à la nationalisation de l'Église. Retour sur le débat de 1789 », à paraître (décembre 2021).
5. « Citoyenneté, nationalité et représentation durant la Révolution française », à paraître (décembre 2021).
6. « Loi confortant le respect des principes de la République : nouvelles réflexions sur l'applicabilité des principes de neutralité et de laïcité aux élus locaux », *JCP A*, 2021/49, p. 2347-2367.
7. « L'élection des conseillers de la métropole de Lyon : crash-test d'un prototype », *AJDA*, 2020/1, p. 40-49.

8. « **La parlementarisation de l'Union à l'aune de l'élection des eurodéputés au suffrage universel direct : approche constitutionnelle** », *Annuaire de droit de l'Union européenne*. 2018, Paris, Éd. Panthéon-Assas, 2020, p. 151-171
9. « **Les fondements mythiques du droit constitutionnel français. Autour du mythe de la volonté générale** », Actes du IX<sup>e</sup> Congrès français de droit constitutionnel, Lyon, 2014, publié sur le site de l'Association française de droit constitutionnel ([www.droitconstitutionnel.org](http://www.droitconstitutionnel.org))

#### D – Notes de jurisprudence

10. « **Droit au maintien sur le territoire au titre de l'asile : le rejet définitif d'une première demande de réexamen suffit à justifier légalement l'éloignement** », note sous CAA Lyon, 5<sup>ème</sup> Chambre, n° 17LY02002, 12 octobre 2017, *Rev. jurisp. ALYODA*, 2018, n° 1, disponible sur le site de l'Association lyonnaise de droit administratif ([www.alyoda.eu](http://www.alyoda.eu)).
11. Contribution au recueil des *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, dirigé par C. Chamard, E. Untermaier-Kerléo, C. Meurant et Ch. Testard, à paraître aux Éd. LexisNexis, 2021.
  - Note sous TA Lyon, n° 1207997, ord. réf., 21 décembre 2012, *Sté PROMOGIL* et TA Lyon, n° 1207996, 21 mai 2013, *Sté PROMOGIL*.
  - Note sous TA Lyon, ord. réf., n° 1402082, 27 mars 2014, *M. Claude Cohen*.
  - Note sous TA Grenoble, n° 1703938, 19 novembre 2019, *Association One Voice*.

#### F – Contributions à des colloques et conférences

12. « 1971 : une révolution de palais ? », communication au colloque du 24 juin 2021 organisé par le Centre de droit constitutionnel de l'Univ. Jean Moulin Lyon III, « Les 50 ans de la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971, *Liberté d'association* ».
13. Discutant lors du Séminaire général du C.E.R.C.R.I.D. (UMR CNRS 5137) « Le droit contre la démocratie ? », organisé le 7 novembre 2019 à Saint-Étienne autour de l'ouvrage du Pr. Bertrand Mathieu, *Le droit contre la démocratie ?*, Paris, L.G.D.J., coll. « Forum », 2017.
14. « La parlementarisation de l'Union à l'aune de l'élection des eurodéputés au suffrage universel direct : approche constitutionnelle », intervention à l'Atelier doctoral du Centre de droit européen de l'Univ. Paris II Panthéon-Assas (12 décembre 2018).
15. « Les fondements mythiques du droit constitutionnel français. Autour du mythe de la volonté générale », intervention au IX<sup>e</sup> Congrès, Univ. Jean Moulin Lyon III, 26-28 juin 2014, Atelier E (Histoire et théorie du droit constitutionnel).